



MISE EN SERVICE DE
L'ASCENSEUR DE LA MAIRIE



UNE TOITURE NEUVE POUR
L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS



SAINT-GERVAIS
FÊTE SES SPORTIFS



LA COMPAGNIE DES GUIDES
DE SAINT-GERVAIS A 150 ANS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains / **ÉTÉ 2014**

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°21

Ouverture du complexe aquatique



2014 - UNE CONFIANCE MASSIVEMENT RENOUVELÉE



Du fond du cœur, merci

Le 23 mars les Fayerands, les Saint-Gervolains et les Saint-Nicolatins ont fait un choix important, celui de renouveler leur confiance à notre équipe avec un score sans appel de 78,74 % des suffrages exprimés. C'est

un honneur pour des élus de se voir confortés dans les choix de gestion et les investissements qu'ils ont faits depuis 13 ans, c'est aussi une récompense pour tous ceux qui y ont participé, en premier lieu l'ensemble du personnel des services municipaux qui ont mis en œuvre cette politique au quotidien. Merci à tous. À l'identique des deux mandats précédents, les élus de la majorité municipale ont adhéré au même pacte, celui de consacrer toute leur énergie à l'intérêt public et à sa défense. S'engager en politique nécessite en effet de n'avoir que cet objectif. C'est ce qui a réuni les femmes et les hommes qui ont décidé de poursuivre leur engagement et celles et ceux qui nous ont rejoints. Les récentes élections municipales ont malheureusement mis en évidence qu'en France tous ne partageaient pas cette philosophie et que des candidats avaient poursuivi d'autres buts : celui de « déboulonner » le Maire ou l'équipe en place montrant en fait que la jalousie, la vengeance ou les règlements de comptes personnels... étaient leur seul carburant alors même que confier les clés de sa commune relève au contraire d'un acte de confiance.

Élire son Maire et une équipe municipale, c'est montrer son adhésion à un projet dans la durée, pour 6 ans ; ce n'est pas un jeu, une envie de zapper qui exprime l'état d'âme d'une journée ou de la rancœur.

Une campagne électorale délétère

Depuis que j'ai décidé de m'engager en politique, j'ai participé à de nombreuses campagnes électorales, j'ai défendu le programme que je proposais de mettre en œuvre si les électeurs m'accordaient leurs suffrages à une époque où leur choix s'effectuait à partir de débats d'idées et de projets pour l'avenir.

Être candidat c'est avant tout montrer sa capacité à avoir du discernement, à avoir des qualités de gestionnaire, à réunir mais aussi à être capable de prendre des décisions justes, respectueuses de tous les habitants, quel que soient leur condition et leur âge. Cette campagne électorale de 2014 n'aura laissé que peu de place aux débats d'idées et aux projets, marquant avec évidence une fracture illustrée par l'engagement politique de candidats dont les seuls arguments de campagne se sont limités à émettre des critiques sans arguments ou des attaques personnelles.

Combattre la désinformation

Notre société est devenue totalement « accro » d'un besoin d'information immédiate toujours tournée vers l'exceptionnel. Les médias l'ont bien compris et nous servent chaque jour leur flot de scoops proches du scandale montrant que le temps où on valorisait la réussite, les parcours exemplaires, les gestes

d'exception, les belles réalisations est fini. Cela ne se vend plus ! Alors au nom de la rapidité et de la compétition entre médias, les informations ne sont plus vérifiées et deviennent des vérités, même fausses quelles qu'en soient les conséquences pour ceux qui en ont été les acteurs éphémères malgré eux.

Le visage de la campagne électorale n'a pas failli à cette règle et notre équipe a été confrontée à l'obligation de se justifier, de couper court à la rumeur, à la désinformation en rétablissant la réalité des chiffres et en rappelant qu'en ce qui concerne la gestion des communes, leurs finances, celles-ci sont contrôlées en temps réel et en permanence par les services de l'État et de la trésorerie.

Ainsi avoir voulu faire croire que notre commune serait surendettée, au bord de la faillite, peut s'expliquer soit par une volonté de nuire, soit par des candidats en manque de programme, concentrés sur la critique, et réunis par une autre motivation que celle de s'engager pour le bien être public.

Cette désinformation orchestrée visant à mettre en cause l'intégrité des élus, des services municipaux et des organes de contrôle n'est pas admissible et constitue une critique directe de leur travail. Certes la grande majorité des habitants n'a pas été dupe et a pu bien évidemment rétablir la vérité et trouver les vraies informations dans les documents financiers qui sont publics ou sur le journal municipal « Projections ».

Chacun de vous pourra trouver dans ce numéro les données financières de Saint-Gervais, comparées à celles d'autres communes de la même strate, préparées par Marie-Christine Favre, mon adjointe déléguée aux finances, et par Renaud Duquy-Nicoud, directeur des services financiers de la Commune... et se faire son opinion.

Donner à nouveau envie de s'engager en politique... ou de poursuivre son engagement

Comme je le dis souvent, s'engager dans un mandat public c'est avant tout choisir de se consacrer aux autres, de donner de son temps très souvent au détriment de sa vie personnelle. L'évolution de la vie politique de notre pays engluée dans les affaires, incapable de gérer le présent et d'avoir une vision d'avenir, les campagnes électorales délétères, les attaques personnelles injustes auxquelles de nombreux élus sont confrontés, ont et auront pour conséquence de démobiliser de nombreuses bonnes volontés qui ont toujours eu pour seul objectif l'intérêt public.

La réforme de notre modèle politique est une nécessité et est incontournable. Elle ne devra cependant pas aboutir à consacrer le pouvoir de ceux qui ont mis notre pays dans cette situation ni de ceux qui confondent l'engagement politique avec leurs intérêts personnels et mercantiles.

Même si parfois l'injustice et le découragement sont des sentiments qui atteignent tous ceux qui œuvrent avec désintéressement, je me dresserai toujours contre ces mirages. ■

Jean-Marc Peilleux
Votre Maire

PROJECTIONS

SOMMAIRE

Éditorial	2
Montagne	3
Nouvelle équipe municipale	4 - 5
Travaux	6
Culture / Patrimoine	7
Finances	8 - 9
Vie locale et Urbanisme	10
Sports	11
Tourisme	12 - 13
Actualités	14
Expression politique	15
État civil	16



N°21 //
ÉTÉ 2014

Directeur de publication : Jean-Marc Peilleux

Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Clémence Sudreau

Rédacteurs : Jocelyn Clevy, Céline Coletto Blanc-Gonnet, Marie-Christine Dayve, Daniel Dénéri, Nathalie Deschamps, Marie-Christine Favre, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Didier Joseph, Jean-Marc Peilleux, Bernard Sejalon, Clémence Sudreau, Catherine Verjus, liste Elan Citoyen, liste Notre Ambition Saint-Gervais et les services municipaux.

Crédits photos : Tops Socquet, Charriau, Pauline Gaiddon Compagnie des Guides de Saint-Gervais, Catherine Richard, association des Slalomiales, Office de tourisme de Saint-Gervais, Mairie de Saint-Gervais, X.

Création graphique et mise en pages : @scoopcommunication

Impression : Manufacture d'histoire Deux-Ponts

Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 8 000 exemplaires

Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs.



ACCÈS MONT-BLANC - ÉTÉ 2014

Georges-François Leclerc, préfet de Haute-Savoie, et Jean-Marc Peillex maire et conseiller général de Saint-Gervais, mettent en place des actions concrètes de sensibilisation destinées aux candidats à l'ascension du Mont-Blanc.

Chaque année, entre 20 000 et 30 000 personnes se lancent à la conquête du toit de l'Europe de l'Ouest.

Cette course de haute montagne, au cœur du site classé du Mont-Blanc, nécessite de posséder des qualités d'alpiniste, de s'être astreint à une préparation physique adaptée à l'altitude, de ne s'engager que si les conditions météorologiques le permettent mais aussi de respecter ce site naturel d'exception.

L'ensemble de ces éléments a conduit Georges-François LECLERC, Préfet de Haute-Savoie, à renouveler le dispositif d'information qu'il a initié pendant l'été 2013, comprenant la présence de gendarmes sur le glacier de Tête Rousse à 3 200 mètres d'altitude au pied de l'aiguille du Goûter, avec la mission de rappeler aux alpinistes les règles à respecter : parmi celles-ci la nécessité soit d'avoir une réservation en refuge, soit de planter sa tente dans le seul site autorisé du massif du Mont-Blanc : « le camp de base de Tête Rousse ».

Pendant la première semaine de leur présence les gendarmes ont ainsi pris contact avec une centaine d'alpinistes, dont un groupe de 33 Tchèques qui préoyaient de bivouaquer au col du Dôme du Goûter et qui en ont

été dissuadés. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation des alpinistes qui viennent du monde entier pour tenter cette ascension, différentes actions d'information ont été mises en place en collaboration avec tous les acteurs de la montagne : le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne, les Compagnies des Guides de Chamonix et de Saint-Gervais, les Sociétés de Secours en Montagne, l'Office de Haute Montagne, la FFCAM...

Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, a quant à lui souhaité s'adresser directement aux alpinistes dans une interview accordée à www.tvmountain.com disponible en plusieurs langues : anglais, allemand, italien, espagnol et russe.

Nous invitons l'ensemble des acteurs de la montagne à en assurer la plus grande diffusion possible en utilisant les liens suivants :

Version française :

<https://www.youtube.com/watch?v=060UXSzOn58>

Version anglaise :

<https://www.youtube.com/watch?v=4aC-ic3A3mU>

Version allemande :

<https://www.youtube.com/watch?v=FNVAryyWNGo>

Version espagnole :

<https://www.youtube.com/watch?v=TNANSeCMhU>

Version italienne :

<https://www.youtube.com/watch?v=tasujOQOONY>

Version russe :

<https://www.youtube.com/watch?v=ATz0xZvIzj8>



Mathieu DECHAVANNE, Président directeur général de la Compagnie du Mont-Blanc, Raymond COURTIAL, Vice-Président de la Fédération Française des Clubs Alpin et de Montagne, Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller Général de Saint-Gervais, Georges-François LECLERC, Préfet de la Haute-Savoie, Francis BIANCHI, Sous-Préfet de Bonneville, le Colonel FRANÇOIS, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale, et le Commandant ESTACHY, PGHM de Chamonix.

LA MONTAGNE À L'ÉTAT PUR

« Pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas »

L'EXPLOITATION DU REFUGE DU NID D'AIGLE

Mi-juin 2013, la commune était informée de la cessation d'activité de la SARL « La Cabane du Nid d'Aigle » par son gérant. Pour ne pas laisser ce refuge communal fermé, la Mairie de Saint-Gervais a été contrainte de reprendre son exploitation en régie municipale.

Cette situation ne pouvant être que provisoire, il a été décidé de lancer une nouvelle consultation dans le cadre d'un contrat de délégation de Service Public.

À l'issue de la procédure, c'est Isabelle NANTET qui a été désignée par le Conseil municipal délégataire pour une durée de 5 ans.

Le refuge a ouvert ses portes pour accueillir les promeneurs et les alpinistes le 21 juin. ■

LA MAIRIE ET LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC ENSEMBLE POUR L'AVENIR DU TRAMWAY DU MONT-BLANC

La Mairie de Saint-Gervais et la Compagnie du Mont-Blanc ont signé le 30 avril 2014 à 18 h 30 un accord de collaboration. Cette signature marque la volonté de la Mairie et de la Compagnie du Mont-Blanc d'établir un véritable partenariat pour engager l'avenir du TMB aux côtés du Conseil général de la Haute-Savoie, propriétaire de cette installation.

Cet accord a pour but de valoriser le mieux possible le Tramway du Mont-Blanc. Il prévoit, à terme, une complète reconfiguration de l'arrivée permettant un accès amélioré au site naturel exceptionnel du Nid d'Aigle et un chemin aménagé au refuge du Nid d'Aigle.

La valorisation du site passera également par le projet de démolition de la soufflerie du Mont-Lachat pour lequel la Compagnie du Mont-Blanc s'est engagée à participer au transport des matériaux de démolition et du personnel des entreprises dans la limite d'un

tiers d'une dépense plafonnée à 700 000 €, soit 233 333 €. L'attrait touristique du Mont-Lachat, par son point de vue extraordinaire sur le Val Montjoie, la Vallée de Chamonix mais aussi sur le massif des Aravis et les aiguilles de Warens, pourra permettre ensuite d'y établir un arrêt du TMB une fois le site remis en état.

L'accord porte enfin sur l'appui de la commune de Saint-Gervais au programme d'investissement du domaine skiable Les Houches / Saint-Gervais dans le cadre de sa mise à niveau pour y accueillir à l'avenir des compétitions nationales ou internationales de ski tel que le célèbre Kandahar engagé par la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

La collaboration entre l'ensemble des acteurs du territoire est une des clefs de la réussite de ce programme de modernisation. C'est dans cette optique que la Mairie de Saint-Gervais et la Compagnie du Mont-Blanc ont décidé d'unir leurs énergies et leurs efforts dans le cadre de ce protocole d'accord. ■



Les signataires : Mathieu DECHAVANNE, Président directeur général de la Compagnie du Mont-Blanc, et Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller Général de Saint-Gervais, avec Paul MOURIER, Directeur général des Services du Conseil Général de la Haute-Savoie, et Francis BIANCHI, Sous-Préfet de Bonneville



LA NOUVELLE



1-Jean-Marc PEILLEX
Maire de Saint-Gervais
Vice-président de la CCPMB

Président du S.A.I.M.J.
Président du C.C.A.S.
Président de la Régie de l'Office de tourisme
Vice-président du S.I.S.H.T.
Représentant du Conseil municipal au SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais et à la SEM Vallée de Chamonix Développement
Président de l'ensemble des commissions municipales

Membre des commissions municipales ;
délégation de service public, agriculture, finances, sécurité (P.I.D.A. risques naturels), travaux



5-Marie-Christine FAVRE

4^e adjointe déléguée aux finances
Membre du C.C.A.S. et de la Régie de l'office de tourisme

Représentante du Conseil municipal auprès de la SEMCODA

Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, travaux



2-Marie-Christine DAYVE
1^{re} adjointe déléguée à l'urbanisme
Éluë à la CCPMB

Représentante du Conseil municipal auprès de l'O.P.A.H. et des copropriétés dans lesquelles la commune est propriétaire
Membre des commissions municipales : finances, patrimoine et culture



6-Bernard SEJALON

5^e adjoint délégué aux sports

Élu à la CCPMB

Membre de la Régie de l'office de tourisme

Représentant du Conseil municipal auprès du S.M.E.M., du Comité de jumelage avec Waldbronn, du Comité d'Organisation des Compétitions Internationales MontBlanc et de la commission paritaire du gymnase de l'Assomption
Membre des commissions municipales : finances et vie locale



3-Nathalie DESCHAMPS

2^e adjointe déléguée à la vie locale
Présidente du S.I.S.H.T.
Vice-présidente du C.C.A.S.

Vice-présidente du SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais
Représentante du Conseil municipal auprès de l'Association cantonale d'aide alimentaire et du Comité National d'Actions Sociales
Membre des commissions municipales : délégation de service public, finances, patrimoine et culture, travaux



7-Gabriel TUAZ TORCHON

6^e adjoint délégué à l'agriculture

Membre des commissions municipales : finances,

environnement et aménagement de la montagne, sports, travaux et urbanisme



8-Gabriel GRANDJACQUES

7^e adjoint délégué au patrimoine et à la culture

Vice-président du S.M.E.M.
Membre de la Régie de

l'office de tourisme

Représentant du Conseil municipal auprès du SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais

Membre des commissions municipales : finances, environnement et aménagement de la montagne, travaux et urbanisme

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Liste « Notre ambition Saint-Gervais » : 26 élus

• Jean-Marc PEILLEX
• Marie-Christine DAYVE
• Bernard SEJALON
• Claire GRANDJACQUES
• Gabriel TUAZ-TORCHON
• Marie-Christine FAVRE
• Gabriel GRANDJACQUES
• Nathalie DESCHAMPS
• Gilles GRANDJACQUES
• Monique RACT
• Michel STROPIANO
• Nadine CHAMBEL
• Guillaume MOLLARD
• Catherine VERJUS

• Alain DELACHAT
• Véronique CLEVY
• Pierre PARENT
• Corinne GROSSET-BOURBANGE
• Patrice BIBIER-COCATRIX
• Luigina GAGLIARDI
• Daniel DENERI
• Flavie RIGOLE
• Serge DUCROZ
• Corinne COLIN
• Yves JUILLARD
• Céline COLETTI BLANC-GONNET

Liste « Élan citoyen » : 3 élus

• Laurent DUFFOUG-FAVRE
• Marie-Paule ARNAUDEAU
• François JOUANIN

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES 2014

Liste « Notre ambition Saint-Gervais » : 6 élus

• Jean-Marc PEILLEX
• Marie-Christine DAYVE
• Bernard SEJALON
• Claire GRANDJACQUES
• Guillaume MOLLARD
• Catherine VERJUS

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE SAINT-GERVAIS

1^{er} tour du 23 mars 2014

Totalité de la commune :

Nombre d'électeurs inscrits	4 663	Taux de participation	64,64 %	Suffrages exprimés en nombre	2 935
Nombre de votants	3 014	Bulletins nuls	79	Suffrages exprimés en %	97,38 %

Candidats	Nombre de voix par bureaux de vote						% des suffrages exprimés
	Bureau 1 Saint-Gervais	Bureau 2 Saint-Gervais	Bureau 3 Saint-Nicolas	Bureau 4 Saint-Gervais	Bureau 5 Le Fayet	Total	Total
Liste Notre ambition Saint-Gervais	644	461	155	572	479	2 311	78,74 %
Liste Élan citoyen	144	157	49	167	107	624	21,26 %
Total	788	618	204	739	586	2 935	100 %

ÉQUIPE MUNICIPALE



9-Michel STROPIANO

8^e adjoint délégué aux travaux
Représentant du Conseil municipal auprès du S.I.S.E., du syndicat intercommunal de la Biaillère

Correspondant « Défense » et correspondant à la sécurité routière auprès de la Préfecture

Membre des commissions municipales : appel d'offres, finances et urbanisme



10-Gilles GRANDJACQUES

Adjoint spécial à Saint-Nicolas de Véroce

Membre des commissions municipales : sécurité

(P.I.D.A. risques naturels) et sports



11-Corinne GROSSET BOURBANGE

Adjointe spéciale au Fayet

Membre du C.C.A.S.

Représentante du Conseil municipal auprès de la

commission paritaire du gymnase de l'Assomption

Membre des commissions municipales : finances et vie locale



12-Nadine CHAMBEL

Conseillère municipale déléguée aux remontées mécaniques

Membre de la Régie de l'office de tourisme

Représentante du Conseil municipal auprès du S.A.I.M.J., du SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais, et de la garderie du Bettex

Membre des commissions municipales : délégation de service public, sécurité (P.I.D.A., risques naturels)



13-Monique RACT

Conseillère municipale déléguée aux forêts et aux sentiers

Représentante du Conseil municipal auprès de

l'Association des maires des communes forestières et du SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais

Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne, finances, travaux



14-Catherine VERJUS

Conseillère municipale déléguée à l'organisation des événements et festivals

Élue à la CCPMB

Membre de la Régie de l'office de tourisme et du C.C.A.S.

Membre des commissions municipales : finances, patrimoine et culture



15-Patrice BIBIER-COCATRIX

Conseiller municipal délégué aux gros travaux d'investissement

Représentant du Conseil municipal auprès du SYANE

Membre des commissions municipales : appel d'offres, environnement et aménagement de la montagne, finances, sécurité (P.I.D.A., risques naturels)



16-Alain DELACHAT

Conseiller municipal délégué au matériel et véhicules

Représentant du Conseil municipal auprès du SIVU

du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais et du S.M.E.M.

Membre des commissions municipales : appel d'offres, délégation de service public, vie locale.



17-Véronique CLEVY

Représentante du Conseil municipal auprès du comité d'organisation des compétitions internationales

Mont-Blanc, de la commission paritaire du gymnase de l'Assomption, du S.M.E.M. et du SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais

Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), sports et vie locale.



18-Céline COLETTI BLANC-GONNET

Représentante du Conseil municipal auprès de la M.J.C. et de la cantine

scolaire

Membre des commissions municipales : sports, urbanisme et vie locale



19-Corinne COLIN

Membre du C.C.A.S.

Représentante du Conseil municipal au S.I.S.H.T.

Membre des commissions municipales : finances, patrimoine et culture, et vie locale (vice-présidente de la commission)



20-Daniel DENERI

Membre des commissions municipales : finances, patrimoine et culture (vice-président de la commission)



21-Serge DUCROZ

Représentant du Conseil municipal auprès de l'Association de la foire agricole et du syndicat intercommunal de la Biaillère

Membre des commissions municipales : agriculture, urbanisme



22-Luigina GAGLIARDI

Membre du C.C.A.S.

Membre des commissions municipales : finances et vie locale



23-Yves JUILLARD

Membre des commissions municipales : appel d'offres, travaux et urbanisme



24-Guillaume MOLLARD

Élu à la CCPMB

Membre des commissions municipales : agriculture (vice-président de la commission) et urbanisme



25-Pierre PARENT

Membre de la Régie de l'office de tourisme
Représentant du Conseil municipal auprès du S.A.I.M.J.

Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne (vice-président de la commission), finances, sécurité (P.I.D.A. et risques naturels), sports



26-Flavie RIGOLE

Membre de la Régie de l'office de tourisme

Représentante du Conseil municipal auprès de la cantine scolaire

Membre des commissions municipales : agriculture et sports (vice-présidente de la commission)



27-Laurent DUFFOUG-FAVRE

Membre de la commission municipale de délégation de service public



28-Marie-Paule ARNAUDEAU

Membre du C.C.A.S.



29-François JOUANIN

Membre de la commission municipale d'appel d'offres

Le Conseil municipal a confié certaines représentations à des personnes extérieures au Conseil municipal :

François ABBE

Ancien adjoint au maire
Président du S.I.S.E.
Président du S.M.E.M.

Julien AUFORT

Conseiller municipal sortant
Représentant du Conseil municipal au SYANE

LEXIQUE

- **CCAS** Centre communal d'action sociale
- **CCPMB** Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
- **MJC** Maison des jeunes et de la culture
- **OPAH** Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
- **PIDA** Plan d'intervention et de déclenchement des avalanches
- **SAIMJ** Syndicat d'aménagement intercommunal du Mont-Joly
- **SISE** Syndicat intercommunal d'études, de réalisations et de gestion pour la station d'épuration
- **SISHT** Syndicat intercommunal pour la création d'une structure d'hébergement temporaire
- **SMEM** Syndicat mixte des eaux de Miage
- **SYANE** Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Agriculture
- Environnement – Aménagement de la montagne
- Finances
- Patrimoine – Culture
- Sports
- Tourisme et thermalisme
- Travaux
- Urbanisme
- Vie locale (enfance – scolaire – social – transports)
- Commission d'Appel d'offres
- Commission de Délégation de Service Public
- Sécurité (P.I.D.A., risques naturels)

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PONT DES CROUETS

Construit au début du XX^e siècle, le Pont des Crouets a nécessité des travaux de réhabilitation du fait de sa vétusté et de l'obligation d'assurer la sécurité des véhicules et des piétons l'empruntant.

Cette réhabilitation de l'ouvrage va ainsi permettre à des véhicules de 19 tonnes de pouvoir emprunter le pont (au lieu des 3,5 tonnes actuellement), la viabilité hivernale en sera améliorée tout comme la sécurité des véhicules et des piétons.

Le planning des travaux s'est étalé de la manière suivante :

- 1 semaine pour la dépose du platelage de bois existant et des garde-corps. Ainsi que l'abattage d'arbres.

- 5 semaines pour le sablage, le renforcement et la mise en peinture de la charpente métallique
- 1 semaine pour la pose du nouveau platelage et des garde-corps bois. ■



Construction du Pont des Crouets en 1905

UN NOUVEAU TOIT POUR L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS

Une première série de travaux avaient eu lieu en 2009/2010 dans l'église de Saint-Gervais, en très mauvais état. Les paroissiens avaient alors retrouvé leur église pourvue d'un nouveau système de chauffage, d'un parking réaménagé et d'un jardin remis à neuf.

Ces travaux, qui avaient déjà bien remis en valeur l'église et ses alentours, n'étaient que la première phase d'une rénovation nécessaire.

Depuis 2013, la charpente et le toit ont à leur tour fait l'objet d'une restauration. Près d'un an de travaux a été nécessaire pour doter l'église d'une nouvelle étanchéité et d'une couverture en ardoises.

L'église est cependant restée ouverte pendant toute la durée des travaux ainsi qu'une partie du jardin et du parking public côté monument aux morts. Le coût de ces travaux s'élève à 1 150 000 €, dont 150 000 € financés par la DRAC, 100 000 € par le Conseil général Rhône-Alpes et 68 413,50 € par la fondation du patrimoine. Les 831 586,50 € restants sont autofinancés par la commune. ■



Les travaux de rénovation du toit de l'église

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAISON MÉDICALE

Situés à l'emplacement de l'ancien cinéma, les travaux de construction de la future maison médicale commencés au printemps 2013 se poursuivent. Ils sont chapeautés par la SEMCODA qui est maître d'œuvre sur ce chantier.

Le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air, sa couverture a également été réalisée. Le second œuvre dont l'installation des cloisons a donc démarré, ce qui permet d'estimer la fin des travaux en octobre 2015.

À partir de novembre 2015, les



Saint-Gervais pourront donc consulter médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, orthophoniste, diététicienne et ostéopathe réunis au sein d'une même structure, sur trois niveaux, offre complémentaire à celle des cabinets indépendants situés au Fayet et à Saint-Gervais. ■

LA MAIRIE A ENFIN SON ASCENSEUR

Le Conseil municipal, le personnel de la mairie, le Conseil des Sages, le Conseil des Jeunes et la commission accessibilité avaient rendez-vous le 13 mai dernier à l'Hôtel de ville pour l'inauguration officielle de l'ascenseur, mis en service le jour même.

La création d'un ascenseur en mairie était attendue depuis longtemps pour répondre à des obligations réglementaires, mais aussi et surtout à des obligations morales vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Désormais, tous les services administratifs, répartis sur cinq étages, sont desservis par cet ascenseur dont la salle du Conseil municipal, des Mariages et des Réceptions.

Pour réaliser cet ascenseur et être en conformité avec la loi handicap, la mairie a réalisé un diagnostic auprès de Frédéric BOUNIOL, président de l'Association Loisirs Assis Évasion et membre de la commission accessibilité. Ce dernier a joué un rôle de consultant en plus du bureau d'études pour adapter la loi Handicap aux contraintes de la mairie et minimiser les coûts de mise en conformité. "Je suis très fier de voir réaliser ce chantier d'accessibilité auprès de la mairie de Saint-Gervais qui est

la première à se mettre en conformité dans le Pays du Mont-Blanc !" souligne Frédéric BOUNIOL.

Les entreprises qui ont participé aux chantiers étaient également présentes. Le maire a d'ailleurs souligné leur professionnalisme.

Le coût de ce projet s'élève à 133 470,89 € HT. La Ville a bénéficié d'une aide du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) à hauteur de 37 820,22 € et d'une subvention de 15 000 € accordée par le Sénateur Jean-Paul AMOUDRY au titre de sa réserve parlementaire. Les 80 650,57 € restant à la charge de la commune sont autofinancés. Aucun crédit n'a été sollicité, comme la commune s'est engagée à le faire, depuis plusieurs années, pour ce type de projet. ■



Le traditionnel Coup de Ruban à l'occasion de l'inauguration de l'ascenseur

LE PONT DE TAGUE BIENTÔT EN RÉNOVATION

Pour des raisons de sécurité et de praticité, le pont de Tague, très altéré, doit être reconstruit. Le chantier devrait commencer en septembre 2014.

En raison de sa détérioration, le pont de Tague ou pont « de dessous des Bois » se doit d'être rénové. En effet sa charpente métallique ancienne est très dégradée ; les travaux sont donc absolument nécessaires. Ils commenceront au début du mois de septembre.

Il faut savoir que le pont se place à l'entrée des ateliers municipaux, et qu'actuellement les semi-remorques ne peuvent pas l'emprunter du fait

de son étroitesse. Ils sont obligés de décharger leurs marchandises avant le pont.

On profitera du chantier pour élargir le tablier du pont, ce qui permettra à ces véhicules l'accès aux ateliers et simplifiera les livraisons. De plus, des trottoirs seront installés de chaque côté du pont pour améliorer la sécurité des piétons et promeneurs. Le nouveau pont sera de géométrie semblable à celui de Bionnay. ■

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE MARIE PARADIS

Ces travaux de rénovation se présentent en trois phases.

La première, débutée le 5 mai 2014, consiste en la création de deux ou trois classes sous le hall et le garage. À la rentrée 2014, ces classes ainsi créées permettront de délester au fur et à mesure les anciennes classes pour y poursuivre les travaux de la deuxième phase de septembre 2014 à avril 2015.

La troisième phase s'achèvera en septembre 2015 pour une rentrée dans des bâtiments totalement réhabilités. ■

DON MICHEL TINJOUD : L'ANNUAIRE DU CAF DE 1876 À 1903

Les 27 premières années de l'*Annuaire de la Revue du CAF*, avant la parution du journal *La Montagne* rejoignent Hautetour grâce à Michel Tinjoud qui vient d'en faire don à la « maison transfrontalière des Guides » pour enrichir son fonds montagnard. C'est une collection exceptionnelle que nous propose l'ancien responsable du CAF Saint-Gervolain, les revues sont reliées dans des livres annuels. Les chercheurs et les alpinistes y retrouveront les descriptions des courses du siècle dernier, des informations sur les sciences et les arts ainsi que les décisions statutaires de l'association du Club alpin. Ces ouvrages proviennent de l'ancienne



Michel TINJOUD en présence de Jean-Marc PEILLEX et Gabriel GRANDJACQUES

bibliothèque de l'hôtel du Mont-Blanc de M. Chambel. C'est un double témoignage sur la vie des hôtels, au début du siècle et sur l'engagement de M. Chambel comme responsable local du CAF. ■

A-MUSÉE 2D/3D : L'HISTOIRE DE L'ART ET L'ART CONTEMPORAIN EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Durant tout le printemps, la Maison Forte de Hautetour a accueilli **A-Musée**, une exposition à destination du jeune public et des familles, des écoles et des groupes d'enfants. L'exposition interactive et ludique, adressée au jeune public (dès 4 ans), propose une découverte de l'histoire de l'art. Les visiteurs sont amenés à découvrir les notions de cadrage, d'échelle, de perspective, de plan, l'espace tridimensionnel, au travers de nombreuses activités. L'exposition est basée sur des reproductions d'œuvres d'art célèbres, mais également d'éléments créés

spécialement pour les salles de la Maison Forte de Hautetour. La visite se fait accompagnée d'une fiche qu'il faut compléter au fil des activités, et est un moment d'échange entre les enfants et leur famille autour de l'art. Les enfants de l'école du Gollet et de Saint-Nicolas de Véroce ont été les premiers à découvrir cette exposition, ceux de la MJC ont également profité des vacances de Pâques pour venir la découvrir ; tous ont été accompagnés de la médiatrice. À noter que l'exposition, création de la MJC d'Annemasse, s'intègre dans le dispositif Archipel Art Contemporain, mis en place par la Mairie avec le soutien du Conseil général de la Haute-Savoie. Archipel Art Contemporain se poursuit cet été avec l'exposition d'Elsa Tomkowiak à Pile Pont Expo, et à l'automne avec la résidence de Sigrid Coggins de septembre à décembre, ainsi que des conférences portant sur l'art contemporain. ■



LES HARMONIES DE SAINT-GERVAIS ET FAVERGES SOUS LA DIRECTION DE FERDINAND KOCH

Samedi 12 avril, 20 h 30. Salle comble à l'Espace Mont-Blanc pour accueillir les musiciens de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais « l'Écho du Mont-Blanc » et leurs homologues de Faverges pour un concert d'exception. En effet, les formations réunies proposaient un concert de qualité, presque unique pour chacun des musiciens présents. Ils y travaillaient depuis des mois, et c'est ce soir-là qu'ils présenteront un programme d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie. Emmenés par l'un des plus expérimentés chefs d'orchestre du pays, c'est sous la baguette et l'œil averti de Ferdinand KOCH, qu'ils sauront restituer toute l'émotion musicale de pièces parfois oubliées, reprises, pour partie, par les plus grands ensembles nationaux ou professionnels. Ce projet musical, mis en place depuis plus d'un an, était l'occasion de travailler des œuvres qui mettent en valeur la sonorité d'instruments d'harmonie, sous la direction d'un grand chef de renom. Jeunes et moins jeunes musiciens ont beaucoup appris des commentaires avisés de Ferdinand KOCH, pour proposer une soirée musicale riche en émotion et de très grande qualité. La difficulté pour les deux sociétés a été de répéter le programme chacune de son côté, que le travail en commun, à l'occasion de deux journées de rencontre à Saint-Gervais et Faverges, a permis de confirmer. À l'issue de la 1^{re} partie, Jean-Guy BRAUX, Directeur de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais, a dirigé un programme composé essentiellement de musiques de film. L'initiative de réunir les musiciens du Mont-Blanc et du bord du lac dans un grand projet musical, a permis une 2^e représentation, le lendemain à la salle polyvalente de Faverges, sous des applaudissements, une nouvelle fois, nourris.

PORTRAIT DE FERDINAND KOCH

Clarinetiste de métier, il évolue dans l'Orchestre du Théâtre et Symphonique de Metz, où il se forme aux différentes pratiques musicales. Parallèlement, à la fin des années 60, il décroche tous les 1^{ers} prix de conservatoire, à la clarinette, à la direction d'orchestre et prix d'excellence du certificat d'aptitude. Ses compétences l'amènent à diriger les plus grands ensembles tels que le Philharmonique de Strasbourg, l'Orchestre de Rueil-Malmaison, avec qui il obtient le 1^{er} prix du Meilleur Orchestre européen. Il intervient auprès de la Musique de l'Air, de la Gendarmerie mobile, de la Musique principale de Paris, mais aussi à travers le monde, tel que des orchestres nationaux au Venezuela et aujourd'hui au Maroc. Il a également participé à de nombreux stages de direction de la Confédération Musicale de France dans plusieurs départements, et connaît très bien celui de la Haute-Savoie pour y avoir formé plusieurs musiciens et directeurs. ■



LES 50 ANS DE LA RENAISSANCE

La Batterie Fanfare La Renaissance de Saint-Gervais-Domancy a fêté les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014 ses 50 ans avec comme invités d'honneurs : La Batterie Fanfare du Maysur-Èvre et l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais. La Renaissance est la résultante d'une fusion entre la clique de Domancy, dirigée par Roger CHALLAMEL et présidée par André CARERA, et la section clairons/tambours de la fanfare de Saint-Gervais, dirigée par René AVIOLAT et présidée par Jean MERMOUX. Et devant l'enthousiasme des dirigeants, les maires de l'époque Léon MARQUET (Domancy) et Maurice MARTEL (Saint-Gervais) officialisaient ce rapprochement le 29 juin 1964 avec pour chef René AVIOLAT et président André CARERA.

Forte de 25 musiciens qui répétaient au Parc Thermal, les trompettes de cavalerie, trompettes basses, clairons basses et soubassophones furent rapidement intégrés. Le jeune Alain CHATEL montrait de réelles dispositions à jouer de ces instruments au point qu'en 1973 René lui passa la baguette. Entre-temps Jean-Paul CARERA avait pris la suite de son père à la présidence en 1969. Grâce à ce duo et à un énorme travail, la société progresse rapidement et s'oriente sur le répertoire rythmé des Batteries Fanfares. La Renaissance est forte de 45 à 50 musiciens, effectue 50 à 60 sorties par an et progresse dans la hiérarchie des concours en étant classée en division supérieure 2^e section – groupe C en 1995.

Après 30 ans de direction, Alain CHATEL passe à son tour en novembre 1997 la baguette à Jean-Marc VITTOZ. En février 2000, un drame frappe la Renaissance avec la disparition tragique de Jean-Paul CARERA. Thierry MONIN déjà fort impliqué dans la vie de la société en devint donc le Président. La société continue de progresser et atteint son apogée en mai 2006 au concours national à Paris où elle termine 5^e et accède à la division

excellence 1^{re} section. Malheureusement depuis quelques années la société connaît des problèmes de recrutement. Mais grâce à une bonne ambiance d'amitié et de travail, l'effectif se stabilise à 25 musiciens et reste relativement jeune. Sachant d'où l'on vient, à nous de prendre notre avenir en main, avec notre jeune Sous-Directeur Loïc MUGNIER, et de fixer comme objectif de souffler dans 10 ans les 60 bougies de la Batterie Fanfare. ■



COMPARATIF ENDETTEMENT DES COMMUNES VOISINES

	COMMUNES	Dette en capital au 31/12/2013	Population INSEE	Population DGF*	Dette par habitant INSEE	Dette par Habitant DGF*
Communes touristiques	Combloux	9 668 161 €	2 181	4 381	4 432,90 €	2 206,84 €
	Saint-Gervais	26 403 505 €	5 837	10 998	4 523,47 €	2 400,76 €
	Chamonix	47 979 564 €	9 346	18 283	5 133,70 €	2 624,27 €
	Macot-La-Plagne	11 747 862 €	1 852	8 622	6 343,34 €	1 362,54 €
	Megève	28 371 865 €	3 889	11 725	7 295,41 €	2 419,78 €
	Contamines Montjoie	9 169 000 €	1 229	3 984	7 460,54 €	2 301,46 €
	Courchevel	15 152 439 €	2 014	7 533	7 523,55 €	2 011,47 €
	Morzine	23 612 111 €	2 978	10 355	7 928,85 €	2 280,26 €
Communes non touristiques	Tignes	33 679 599 €	2 365	7 676	14 240,85 €	4 387,65 €
	Sallanches	20 849 884 €	16 358	17 349	1 274,60 €	1 201,79 €
	Passy	17 182 595 €	11 917	12 400	1 441,86 €	1 385,69 €
	MOYENNE	22 165 144 €	5 451	10 301	6 145 €	2 235 €

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE : LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis 2001, l'équipe municipale majoritaire en place, s'est attachée à tenir ses engagements concernant les finances : désendetter la commune tout en effectuant les investissements nécessaires au développement de Saint-Gervais.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- pour la période 2001-2007 : désendettement de la commune, sans aucun recours à l'emprunt pour les investissements afin de reconstituer une capacité d'emprunts permettant de financer les grands projets structurants
- pour la période 2008-2013 : recours à l'emprunt dans le respect du désendettement opéré au cours de la période précédente et utilisation de la capacité d'emprunt reconstituée pour les travaux du pont de contournement, du pôle aquatique et de la patinoire.

Les objectifs ont été atteints. L'encours de la dette communale était de :

- au début du 1^{er} mandat de l'équipe municipale, 29 457 000 € au 1^{er} janvier 2000 (encours concernant du passif, notamment des contentieux), soit 36 526 680 € en valeur euro au 31/12/2013

- 13 079 000 € au 1^{er} janvier 2009

- 26 403 000 € au 1^{er} janvier 2014

L'augmentation de l'encours en 2014 s'explique par le recours à l'emprunt pour les 3 grandes opérations citées ci-dessus, emprunts contractés depuis 2009 sur des durées allant de 15 à 30 ans.

Il est important de constater l'absence de prêts toxiques dans la dette communale, preuve d'une gestion rigoureuse des finances.

Quelques ratios de solvabilité

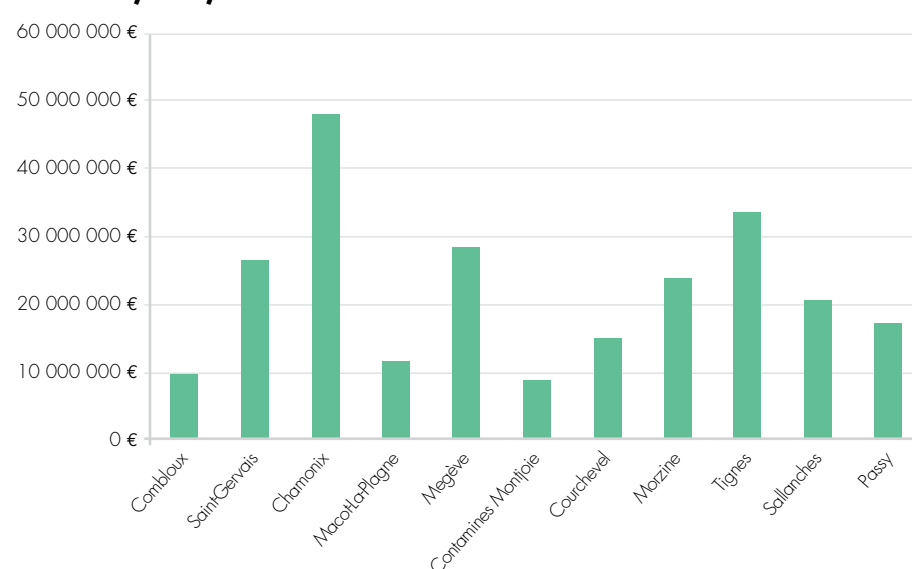
L'encours total de la dette au 1^{er} janvier 2014 représente :

- 2 années et demi de recettes issues des 4 taxes* (10 668 000 €/an)
- 1,32 année de recettes réelles de fonctionnement (20 040 000 €/an)

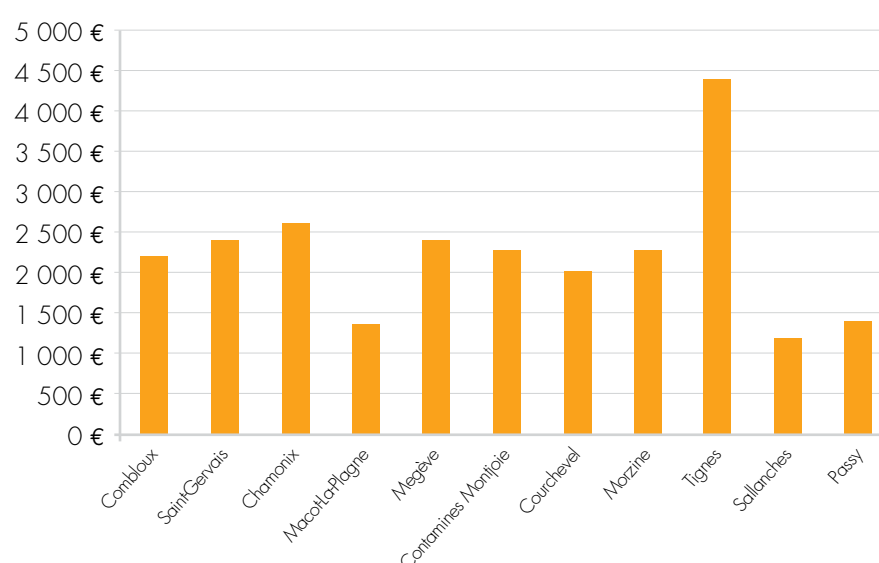
L'annuité de la dette communale (2 312 000 €) représente 15 % des recettes réelles de fonctionnement (20 040 000 €).

*4 taxes = Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et Non Bâti, Contribution Foncière des Entreprises

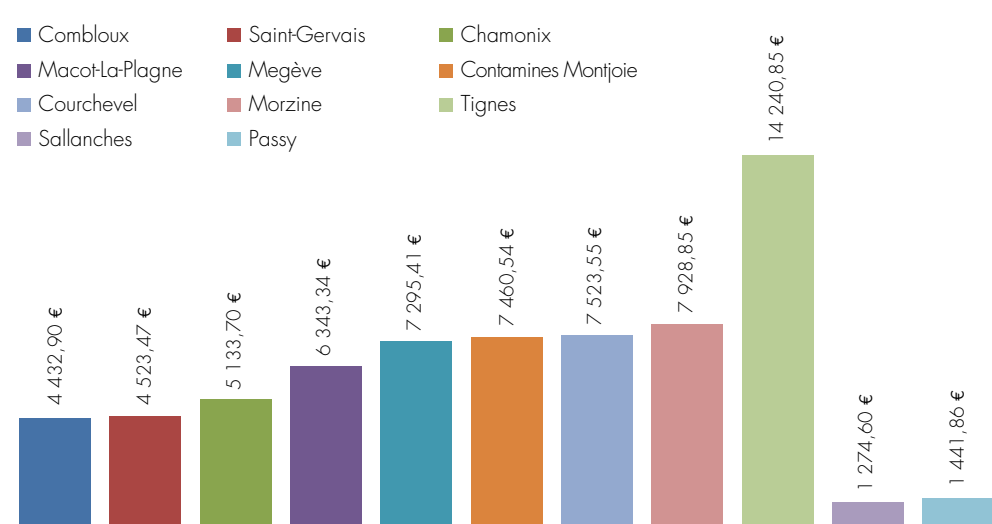
DETTE EN CAPITAL AU 31/12/2013



DETTE PAR HABITANT DGF INCLUANT LES RÉSIDENTS SECONDAIRES



DETTE PAR HABITANT INSEE



INVESTISSEMENTS 2014

Les investissements pour les travaux nouveaux, votés au Conseil municipal du 18 décembre 2013, s’élèvent à 6 583 000€ dont 3 648 000€ financés par recours à l’emprunt et 2 935 000€ autofinancés. Un budget supplémentaire de 584 000€ a été validé au Conseil municipal du 12 mars 2014.

BUDGET VILLE	
Grandes opérations financées par emprunt	3 648 000€
Restructuration école 2 418 000€ / crèche 1 230 000€	
Autorisations de programme	589 000€
Église de Saint-Gervais 200 000€ / Caserne défense incendie SDIS 234 000€ / Lac du Vivier 145 000€ / Tableaux et statuettes église St-Nicolas 10 000€	
Voirie	1 251 000€
dont Parking de la Comtesse 175 000€ / Pont de Tague 350 000€ / Chemin d'Anterne 285 000€ / Pont des Crojets 50 000€ / Passerelle Gorges de la Gruvaz 20 000€ / Passerelle Parc Thermal 16 000€ / Études travaux sécurisation route des Contamines 30 000€ / Travaux sous maîtrise d'ouvrage SYANE 100 000€ / Enrobés 200 000€ / Barrières de sécurité 5 000€	
Parc Matériel	145 000€
dont épareuse-débroussailleuse 40 000€ / camion-benne 35 000€ / tracteur tondeuse espaces verts 20 000€ / scooter 18 000€ / véhicule 14 000€ / fraise à neige 3 000€ / matériel espaces verts 4 000€ / kit trflash pour 5 véhicules 6 000€	
Batiments	507 000€
dont Gendarmerie 80 000€ / Déménagement caserne pompiers 80 000€ / Démarrage bâtiment La Poste 63 000€ / Création classe école du Fayet 49 000€ / Parking couvert 44 000€ / Mairie : complément ascenseur et aménagement bureaux 40 000€ / Espace Mt-Blanc 27 000€ / remplacement chaudière école du Gollet et Bionnay 22 000€ / toiture Temple 1ère tranche 15 000€ / Remplacement fenêtre perception 12 000€ / Ateliers 7 000€ / bibliothèque St-Nicolas 7 200€ / Eglise St-Gervais 7 000€ / mobilier école Marie Paradis 5 700€ / Club House réparation fuite toiture 5 500€ / 3 défibrilateurs 5 400€ / refuge Nid d'Aigle 5 000€ / refuge MontJoly étude travaux d'agrandissement 5 000€ / matériel divers 4 000€ / agrandissement aire jeux micro-crèche Fayet 3 500€ / théâtre Montjoie remplacement banque accueil 3 200€ / chalets alpage arrête-neige et chéneaux 3 000€ / Stores école Fayet et mairie 2 500€ / matériel cuisine centrale 2 000€ / peinture abri train parc thermal 2 000€ / peinture maison cimetière 1 500€	
Installations sportives	171 000€
Patinoire 50 000€ / tennis 66 000€ / matériel piscine 41 000€ / jeux d'enfants 14 000€	
Espaces verts	21 000€
Signalisation manifestation	36 500€
Divers	216 000€
dont Enveloppe acquisitions Urbanisme 10 000€ / informatique 60 000€ / accueil numérique OT 15 000€ / Étude démolition MontLachat 25 000€ / Matériel pour bibliothèque, crèche, écoles 16 500€	
Participations et Subventions	490 000€
Subvention remontées mécaniques 400 000€ / participation ERDF 40 000€ / Subvention aide au ravalement 50 000€	
Enveloppes Travaux Courants	71 000€

BUDGETS ANNEXES	
BUDGET EAU	
Renouvellement conduit de l’avenue de Miage Tranche 1	483 000€
Travaux courants	173 000€
dont Captage des Nays 90 000€ / Chemin d’Anterne 67 000€ / Programme de télégestion 15 000€	
Matériel	75 000€
BUDGET ASSAINISSEMENT	
Travaux	126 000€
Chemin d’Anterne 65 000€ / Reprise des eaux usées rond point des Allobroges 61 000€	
Matériel	132 000€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2014, le conseil municipal et le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) ont affirmé leur volonté de soutenir le tissu associatif. Entre le budget ville et le budget du CCAS, la commune a versé plus de 759 000 € aux associations.

Culture
Amicale Sapeurs-Pompiers 2 500€ / Amicale Personnel Communal 4 000€ / Anciens combattants de St-Gervais Anciens AFN 200 € / Association Familles Rurales 500 € / Improjet « *Les Estivales de St-Gervais* » 1 000 € / Jeunes sapeurs-pompiers 1 000€ / Jeunes sapeurs-pompiers Passy-Le Fayet 200 € / Petit Train Parc Thermal 1 000€ / Batterie Fanfare « *La Renaissance* » 7 000€ / Chorale Montjoie 1 000€ / Comité de Jumelage 8 000€ / École de musique 62 240 € / Harmonie Municipale 9 150€ / Le Nid à Ressort 5 770€ / MJC 183 132€ / Salon du livre de montagne 800€ / Mont Blanc Photo festival 5 000€ / Musique en vie 3 000€/ Saint-Nicolas Parade 1 500€ / Saint-Gervais Patrimoine Vivant 1 000€ / Sole Petuis (avec bibliothèque) 1 000€

Sport – Montagne
Association pour la gestion du mur d’escalade 11 000€ / St-Gervais Vol libre 700€ / Comité organisation compétitions internationales 2 000€ / Compagnie des Guides 1 500€ / Curling club 3 000€ / Danse sur glace 39 250€ / FC Passy St-Gervais 10 000€ / La Montagn’hard 2 000€ / Hockey Club Mont Blanc 75 000€ / Mont-Blanc Natation 11 000€ / OPEN Sports 74 10 000€ / Secours en Montagne 1 500€ / Ski-Club de St-Gervais 66 000€ / Ski-Club de St Nicolas 12 000 € / Société de Pêche 1 100€ / Sporting Hockey-Club mineur 35 000 € / Sporting Hockey-Club PES 25 000€ / Tennis club 7 000€ / Ultra trail du Mont Blanc 2 000€ / USMB Gymnastique 500€ / VTT Street - Dre dans l’darbon 1 000€

Agriculture
Races Alpines Réunies - OS agréé 1 000€ / Contrôle Laitier 1 200€ / Compagnie des âniers et muletiers du Val Montjoie 1 000€ / Foire Agricole 7 500€ / GDS St-Gervais - Groupement Défense Vaccination 1 700€ / Aide consommation eau animale 2 000€ / Aide activité agricole-embellissement des fermes 25 000€

Tourisme
Groupe Folklorique La Chamoschire 4 800€ / Fête des bûcherons 800€

Education
ALPES St-Gervais 3 100€ / Comité des classes de découverte 6 400€ / Comité des classes transport à la journée 3 000€ / CTMB 100€ / Sou des Écoles du Fayet 3 500€ / AS collège Varens 400€ / AS Lycée du Mt-Blanc 400€ / Foyer socio-éducatif Collège de Rochebrune 200€ / Élan sportif collège St-Joseph 140€ / Foyer socio-éducatif - collège Varens 400€ / Foyer socio-éducatif Lycée du Mt-Blanc 400€ / Lycée du Mt-Blanc devoir de mémoire 200€ / Lycée privé Combloux 140€ / Enfants du Tarchet école du Mont-Joly 1 000€ / Prévention Routière 100€ / USEP Le Fayet 500€

CCAS – Social
A.P.E.I. du clos fleuri 5 350€ / ADMR Valmontjoie 26 997€ / La goutte d’eau 500€ / G.N.P.E.A. 100€ / C.I.S.H. du Fayet 27 972,37€ / Alzheimer Haute-Savoie 250€ / A.N.P.A.A. 74 150€ / M.J.C. Atelier de lecture aide au CLSH 11 755€ / club de l’amitié 1 000€ / Association Cantonale d’aide alimentaire 500€ / Secours Catholique 250€ / Nous aussi 150€ / U.N.A.F.A.M. 74 1 000€ / Donneurs sang St-Gervais 200€ / Espoir 74 500€ / Club de l’Amitié St-Nicolas 700€ / Accueil Jules Ferry 600€ / Vie Libre 150€ / Hélianthème 500€

LE CONSEIL DES SAGES



Le Conseil municipal a décidé de renouveler le comité consultatif du Conseil des Sages créé en 2008. Après 6 ans d'une expérience réussie, un nouvel appel à candidature a été lancé début avril. Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, habitant la commune et inscrites sur les listes électorales, pouvaient se présenter. Ce sont 22 personnes qui ont décidé de s'impliquer pour leur commune. Elles ont été mises en place officiellement par le Maire le 12 mai dernier. ■

Les Membres du Conseil des Sages

- Gilbert BAILLEUL
- Michel BAJULAZ
- Emile BARBEDETTE
- Alain CIMADOR
- Daniel CLAVEL
- Claude COULMY
- Henri DE LABROSSE
- Monique DOUX
- Geneviève DUHAMEL
- Geneviève GASC
- Geneviève LAURENT
- Michel MAILLON
- Michèle MAUTUE
- Jacques MIGNON
- Anita MOLLARD
- Elisabeth MORAND
- Marie-Thérèse PAGET
- Denise PAVARANI
- Lucienne PERRUCHON
- Jean-Paul PEZET
- Pierre PIERANTONI
- Jocelyne SIROP

DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS

Réunions publiques

Saint-Gervais : 11 août 2014, salle Montjoie

Le Fayet : 12 novembre 2014, salle Maurice Revenaz (bureau d'état civil)

Saint-Nicolas : 8 décembre 2014, salle communale

Réunion de quartier

Secteur la Villette, le Gerdil, la Gruvaz, le Quoy : 3 décembre 2014, Mairie de Saint-Gervais, salle du Conseil municipal

RÉVISION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU 15/02/2006

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Saint-Gervais approuvé le 15 février 2006 a été révisé le 14 décembre 2011.

Différents éléments imposent aujourd'hui une nouvelle révision de ce document d'urbanisme, notamment sa mise en compatibilité avec les dispositions de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et de la loi pour l'accès

au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR) du 24 mars 2014. L'obligation de mise en conformité des P.L.U. avec les exigences de la loi Grenelle 2 d'ici le 1^{er} janvier 2017 a conduit le Conseil municipal, dans sa séance du 11 juin 2014, à prescrire la révision n°2 du P.L.U.

Cette procédure devrait se dérouler sur 17 à 24 mois. ■

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES

Depuis plusieurs années, la commune est intervenue sous la forme d'aide financière sous conditions pour le ravalement de façades d'immeubles sur certaines rues principales du Bourg, du Fayet, et de Saint-Nicolas de Véroce, ainsi que sur le hameau de Bionnassay.

Compte tenu du bilan positif de ces actions et de l'intérêt à poursuivre celles-ci sur des portions de voies présentant un intérêt pour la perception d'axes fréquentés, le Conseil municipal a décidé le 12 février 2014 d'étendre ces périmètres aux voies suivantes :

• pour le Chef-Lieu :

- de l'immeuble « Montjoly » au pont du T.M.B, et la rue du Berchat
- la rue de la Vignette entre la rue du Mont-Blanc et l'impasse Montjoux
- l'impasse Montjoux

- l'avenue de Miage entre la MJC et l'intersection avec la rue Panloup
- la rue Montjoie
- l'impasse de la Cascade entre la RD 902 et l'escalier de la patinoire
- la rue du Vieux Pont

• pour Le Fayet :

- l'allée Gontard entre l'entrée du Parc Thermal et le restaurant scolaire

• pour Saint-Nicolas :

- le chemin des Bouquetins entre l'intersection avec la route de Saint-Nicolas et au droit de la propriété bâtie sise 1112 chemin des Bouquetins.

Il est précisé que le montant et les modalités d'octroi de l'aide communale aux travaux de ravalement de façades ne sont pas modifiés, à l'exception de son attribution qui ne peut être faite aux constructions faisant l'objet d'aides publiques. ■

REMISE OFFICIELLE DES SOMMES RÉCOLTÉES AU PROFIT D'ASSOCIATIONS LORS DE LA SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE, ET DU FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Chaque année, certains événements de la commune de Saint-Gervais sont l'occasion de valoriser des associations locales.

Et une fois de plus la Mairie s'est attachée à soutenir les enfants des écoles en permettant aux associations de parents d'élèves d'organiser

une tombola lors de la traditionnelle soirée des Vœux du Maire, de tenir une buvette lors de cette même soirée ou pendant le 30^e festival Mont-Blanc d'Humour.

L'ensemble de ces mobilisations aura permis de récolter **9 416,34 €** pour les différents voyages scolaires. Certains écoliers ont notamment pu se rendre sur les plages du débarquement à l'occasion du 70^e anniversaire de la Libération.

Une cérémonie de remise officielle des chèques à ces associations a eu lieu le 17 avril 2014 en présence du Maire de Saint-Gervais, de l'inspectrice de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des enseignants et des enfants.

Cette cérémonie fut également l'occasion de rendre hommage à ces bénévoles qui s'investissent pour les enfants de la commune. ■



DES NOUVELLES DES SPORTIFS PARRAINÉS PAR LA COMMUNE

Le ski Freeride, le snowboard, le hockey sur glace, le curling, la natation et le trail. Autant de pratiques sportives où se sont illustrés nos jeunes compétiteurs saint-gervolains lors de cette saison 2013/2014. Reçus par le Conseil municipal en mairie le 23 mai, ils ont pu présenter leur sport de prédilection et les compétitions auxquelles ils participent toute l'année.

En ski Freeride :

Arnaud Lesueur est champion de France 2014, depuis 2 ans. Il participe aux épreuves de qualifications européennes pour intégrer le FWT, qui est l'équivalent du championnat du monde de Freeride.

Louis Sautelli, junior dans la même discipline, termine sur le podium du FWT en 2013 de sa catégorie, et 6^e en 2014.

Paul Sautelli est lui le vainqueur de ce FWT junior 2014, après plusieurs victoires à Chamonix, Fieberbrunn, et une 3^e place à Verbier en Suisse.

En Snowboard :

Loan Bozzolo, membre du programme national jeune, a trusté les premières places et podiums cette saison dans 3 disciplines : le Half Pipe, le Slope Style, le slalom alpin. Grâce à ses résultats il intègre le Pôle France à Villard-de-Lans en septembre 2014.

Mathis Bozzolo est devenu vice-champion de France cadet en Half Pipe et 8^e Français au Scratch.

Alison Hoyau concourt en catégorie minime en slalom géant et Boardercross. Déjà 2 podiums en 2014.

Enfin **Maurane Stritmatter**, qui après un titre de championne du monde junior de Freeride aux États-Unis et un titre de championne d'Europe en 2013, a continué de remporter les épreuves de début 2014. Saison qu'elle n'a pu terminer pour défendre son titre suite à une blessure au genou à Verbier.

En saut à ski :

Marie Hoyau, cadette, a terminé 4^e aux championnats de France 2014. Intégrée au Pôle France de Moutiers depuis 2 ans, elle s'entraîne et suit les traces de Coline Mattel, avec qui elle est médaillée de bronze par équipes aux championnats du monde juniors en janvier 2014.

Au curling :

Frédéric Buttoudin, Rodolphe Vincent, Guillaume Vincent, Joffrey Vincent et Tom Berrin sont champions de France 2014 et se préparent activement pour les compétitions internationales futures : européennes et mondiales. Saint-Gervais a la chance d'avoir une piste dédiée au curling à la patinoire communale, mais aussi une relève en curling. **Jérémy Favret, Axel Louvier, Basile Delobel** sont devenus champions de France juniors cette saison.

En hockey sur glace :

Comme chaque saison maintenant, les différentes équipes issues des équipes du Mont-Blanc trustent les podiums en fin de saison.

Les U22 sont vice-champions de France avec **Victor GOY**, gardien de l'équipe de France des - 20 ans.

LES U18 ont terminés la saison 4^e.

Les U15 sont champions de France avec **Bastien Zago, Julien Romand, et Clément Mermoud**.

Les courses de nature :

En course d'orientation, Lauriane Foulet Moreau a gagné Le Raid multisports des Dentelles (180 km, à pied, VTT et en orientation), terminée deuxième au Festitrail d'Autrans (24 km) et fait de nombreux podiums sur des courses de ski alpinisme. Elle a organisé le 1^{er} Run O Mont-Blanc les 14 et 15 juin à Saint-Gervais. Ce fut une première édition de trail d'orientation, très appréciée des coureurs, que ce soit pour l'organisation générale ou les sites parcourus.

En trail, Alexandre Hayetine continue la moisson de bons résultats, Vainqueur du trail des Collines à Tullins, du trail de la Sainte-Victoire à Aix-en-Provence, il termine 2^e à Gruissan et 16^e au Marathon international d'Annecy.

L'UTMB 2014 sera son prochain challenge cet été.

Enfin en natation : Marie-Noëlle Dayve est revenue médaillée d'or et triple médaillée d'argent des championnats de France masters 2014.

Petit lexique pour les non-initiés : en ski ou snowboard

- **Freeride** : Compétition de descente individuelle, dans un environnement naturel, hors de toute piste, où le compétiteur est jugé sur sa fluidité, ses sauts, ses réceptions, son choix de ligne.
- **Slalom** : Compétition en alpin individuel chronométré ou par deux en parallèle avec élimination du perdant.
- **Half Pipe** : sauts et figures dans un demi-tube.
- **Boardercross** : parcours d'obstacles chronométrés sur piste, comportant des bosses, des obstacles et des virages relevés. Course à quatre coureurs.
- **Slope Style** : figures acrobatiques sur une piste de descente aménagée. ■



NOUVEAU COURT EN TERRE BATTUE

L'inauguration d'un quatrième court de tennis en terre battue dont l'accès est adapté aux personnes à mobilité réduite, a eu lieu le dimanche 13 juillet 2014 à 18 h.

Ce sont désormais quatre courts en terre battue et deux en quick court au Sporting Club qui accueillent les amateurs et férus de tennis, soit un total de 10 courts publics sur toute la commune.

Les terrains du Sporting sont ouverts durant la saison d'été : de mai à octobre de 8 h à 20 h et de 9 h à 23 h durant les mois de juillet et août. Les courts du Fayet sont, quant à eux, ouverts toute l'année.

Renseignements au Sporting-Club
au 04 50 93 41 83



VTT, LE SPORT QUI MONTE... ET QUI DESCEND !

Dans le cadre du développement de ses activités estivales, Saint-Gervais revoit son offre VTT et proposera prochainement aux pratiquants et aux familles de nouveaux aménagements.

La boucle ludique du Freddy

La boucle ludique du Freddy sillonne les crêtes et le versant sud-ouest du Mont d'Arbois, à l'arrivée du second tronçon des remontées mécaniques Le Bettex / Mont d'Arbois. Cette piste verte très accessible de 1,7 km pour 70 m de dénivelé est adaptée à l'apprentissage ludique du VTT. Virages légèrement relevés, mouvements de terrains variés et modules ludiques en bois se succèdent pour progresser en s'amusant. Le tout, avec un panorama à 360° face au Mont-Blanc.

Itinéraire descendant du Mont d'Arbois

Le départ de cet itinéraire descendant de 4,3 km pour 400 m de dénivelé négatif permet de rallier le Mont d'Arbois au Bettex. Avantage : on monte avec la télécabine et on descend sur un parcours accessible et joueur, dédié aux familles (niveau bleu) et réservé aux VTTistes. Petits et grands s'en donneront à cœur joie au fil des virages ludiques, à travers les sous-bois et la vue imprenable sur le massif du Mont-Blanc. ■

SAINT-GERVAIS, DESTINATION TRAIL

La montagne à toute allure

Le trail, c'est la discipline en vogue. Et Saint-Gervais en sait quelque chose, puisque quatre trails sont organisés sur son territoire : Run O'Mont-Blanc, la Montagn'Hard, la Montée du Nid-d'Aigle et l'UTMB (Ultra Trail du Mont-Blanc) où chaque année la station est le 1^{er} ravitaillement de la plus prestigieuse des courses en montagne.

Des champions à Saint-Gervais

Saint-Gervais, qui soutient depuis plusieurs années des trailers de la commune comme

Alexandre Hayetine ou encore **Lauriane Foulet-Moreau**, associe son image à celle de **Sébastien Chaigneau**, élu meilleur Ultra-Trail 2013. Un team trail Saint-Gervais réunit une dizaine d'athlètes autour de lui.

Développement de l'activité Trail

Avec ces partenaires locaux, la commune structure son offre dans le domaine, en proposant aux trailers amateurs et professionnels une offre de services afin d'améliorer leur accueil. Itinéraires balisés,

hébergements adaptés, offre bien-être, accompagnement par des professionnels. Dans ce cadre, la Compagnie des Guides de Saint-Gervais propose cette activité à la demi-journée ou à la journée pour les sportifs en bonne condition physique, selon les envies et selon le niveau. Pour les plus aguerris, les guides proposent des reconnaissances de trails de 2 à 4 jours pour se préparer aux grandes courses, notamment l'UTMB. Des stages trail en compagnie de Sébastien Chaigneau, sont organisés à Saint-Gervais, en formule tout compris. Au

fil des panoramas et spectacles grandioses, les trailers bénéficient de ses conseils avisés durant 3 jours : préparation physique, nutrition, entraînement, technique... De quoi améliorer ses performances de manière globale. La première édition de l'Instant Trail le 19 juillet 2014 regroupe les différents acteurs locaux et partenaires de Sébastien Chaigneau autour d'une présentation du matériel et d'un débat sur l'évolution du trail. ■

Renseignements : Office de tourisme de Saint-Gervais - 04 50 47 76 08 www.saintgervais.com

SAINT-GERVAIS : DESTINATION TOURISME D'AFFAIRES

L'Office de tourisme et les professionnels locaux s'engagent dans l'élaboration et la promotion d'une offre pour l'accueil d'événements d'entreprises

Saint-Gervais jouit d'une notoriété importante en tant que destination touristique, station de ski et montagne été, station thermale et de bien-être, site culturel... depuis de très nombreuses années. Les vacanciers, tant français qu'étrangers, apprécient l'offre touristique que Saint-Gervais propose, en particulier à la clientèle familiale, qui y trouve les services labellisés par la marque Famille Plus.

Mais, il est important que la stratégie de développement touristique de notre commune ne délaisse pas des segments de marché complémentaires, pouvant notamment contribuer au lissage de la fréquentation touristique tout au long de l'année. C'est l'une des raisons pour laquelle, l'Office de tourisme de Saint-Gervais a décidé, en accord avec les partenaires locaux, de développer et de promouvoir une offre spécifique pour l'accueil de séminaires, de colloques, de congrès...

Notre destination dispose de nombreux atouts pour répondre aux demandes émanant d'entreprises ou d'agences spécialisées dans l'organisation d'événements. Outre sa notoriété et la force d'attractivité que suscite le Mont-Blanc, la commune possède divers équipements pouvant accueillir ces manifestations : théâtre et salle Montjoie, Espace Mont-Blanc, Maison Forte de Hautetour, salles de réunions diverses. Les équipements municipaux (piscine, patinoire...) pourront également s'intégrer dans les produits spécifiques au tourisme d'affaire. La facilité d'accès à Saint-Gervais, par la route, le train ou via l'aéroport de Genève, est également un argument fort pour séduire cette cible.

Les hébergements de Saint-Gervais sont également adaptés, pour certains d'entre eux, à l'accueil de cette clientèle. Certains hôtels accueillent depuis longtemps ce type de séjour, bien que la station n'ait pas encore de démarche spécifique sur ce marché. En mars dernier, la mythique marque de voitures Porsche a organisé durant deux semaines une série de séminaires pour former leurs cadres

commerciaux venus de toute la France à son nouveau véhicule. La prochaine ouverture d'un hôtel 4 étoiles contribuera bien évidemment au développement de cette filière à Saint-Gervais.

Les différents prestataires d'activités, tout au long de l'année, sont également intéressés par ce marché, et certains ont déjà une expérience reconnue dans ce domaine, notamment la Compagnie des Guides de Saint-Gervais, et les Écoles de Ski Français. Les Thermes et les Bains du Mont-Blanc permettent de compléter et surtout de différencier l'offre par rapport aux destinations concurrentes. MICE Connexion, spécialisé dans le tourisme d'affaires et récemment installé à Saint-Gervais, accompagne les professionnels de Saint-Gervais pour adapter au mieux leurs offres à la demande et prospecter de nouveaux clients.

En avril dernier, l'Office de tourisme a participé pour la première fois à un salon professionnel spécifique aux événements d'entreprises pour promouvoir son offre, celle-ci a été très favorablement accueillie par les visiteurs. À cette occasion, une brochure a été spécialement éditée pour

présenter Saint-Gervais comme destination Tourisme d'affaires, avec l'accroche « Prenez de la hauteur pour des événements au sommet ». Tout un programme pour les responsables des entreprises et agences spécialisées à la recherche d'une destination dominée par le Mont-Blanc ! ■



TOUR BUS : L'OFFICE DE TOURISME MOBILE

Mis en service au début des vacances de Noël, l'Office de tourisme mobile de Saint-Gervais, dénommé Tour Bus, a rencontré un vif succès auprès des vacanciers tout au long de la saison d'hiver. Plus de 2000 touristes ont ainsi bénéficié de cette véritable innovation en rencontrant le service accueil de l'Office de tourisme à la gare du Fayet, aux Thermes, au Bettex, au Châtelet, à la Cristaz...

Le Tour Bus a également été utilisé lors de diverses manifestations sur la commune, afin de renseigner le public présent.

Cet été, il sera de nouveau positionné sur différents sites de la commune pour aller à la rencontre des vacanciers qui ne se déplacent pas systématiquement dans les locaux de l'Office de tourisme à Saint-Gervais ou à Saint-Nicolas. Il sera également utilisé lors des pots d'accueil et durant les événements organisés par l'Office de tourisme ou les associations locales. Plusieurs destinations touristiques en France se sont inspirées de ce concept pour améliorer l'accueil sur leur territoire. Saint-Gervais a ainsi ouvert une nouvelle voie pour l'accueil touristique, dont de nombreux médias se sont fait l'écho ! ■



SAINT-GERVAIS : PLATEAU POUR LES ÉMISSIONS DE TÉLÉ !

Durant l'hiver, Saint-Gervais a accueilli le tournage de plusieurs émissions de télévision. Cela contribue fortement à la promotion de notre destination touristique, et illustre sa notoriété, les chaînes de télévision souhaitant réaliser ces émissions dans des sites emblématiques des Alpes

M6

Tournage de deux émissions « 100 % Mag », présentée par Faustine Bollaert et Jean-Philippe Doux. Ces émissions ont été diffusées les 16 et 17 décembre, et bénéficient d'un audimat d'environ deux millions de téléspectateurs. Divers sujets ont été tournés à Saint-Gervais, dont le saut à l'élastique, la pâtisserie Zanin...

CANAL +

La série courte « Les Débiles à la neige » a été diffusée dans l'émission *Le Petit Journal*, présenté par Yann Barthès. Éric et Quentin, et leurs collègues comédiens, sont venus à Saint-Gervais tourner cette série de cinq épisodes juste avant les vacances de Noël, et la diffusion s'est faite du 6 au 10 janvier. Des bandes-annonces ont été diffusées durant les deux semaines de vacances de Noël – Nouvel An. Près de deux millions de téléspectateurs ont suivi cette série chaque soir !

EUROSPORT

Saint-Gervais a accueilli la tournée de l'émission « Hors Piste » d'Eurosport du 16 au 18 février, organisée à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver. Six émissions ont été diffusées en direct de la Promenade du Mont-Blanc, où était installé le car podium d'Eurosport. De nombreux partenaires locaux ont participé à ces émissions et ont pu présenter leurs activités (domaine skiable, thermes, École de Ski, Compagnie des Guides, gastronomie...). Plusieurs animations étaient organisées durant les plateaux. D'autres reportages TV ont diffusés durant l'hiver durant les journaux télévisés de TF1, France 2 et France 3. Radio Mont-Blanc a également diffusé des émissions en direct de Saint-Gervais à l'occasion du Tournoi des 6 Stations et du Festival Mont-Blanc d'Humour. ■



Didier JOSPEH, directeur de l'Office de tourisme de Saint-Gervais, sur le plateau d'Eurosport

150^e ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE DES GUIDES DE SAINT-GERVAIS

SAINT-GERVAIS - 150 ans de passion de la montagne

La Compagnie des Guides de Saint-Gervais fête ses 150 ans cet été. 150 ans d'alpinisme et de purs moments de montagne, 150 ans d'aventure et d'émerveillement, 150 ans d'émotions et de passion. Une passion souvent inspirée par le Mont-Blanc que les guides souhaitent plus que jamais partager avec les vacanciers en quête de hauteur. Partir avec un guide en montagne, c'est partager un temps suspendu d'une intensité rare où se mêlent apprentissage, dépassement de soi, bonheur et contemplation ; c'est à la fois un voyage vers ses horizons intérieurs et une aventure humaine faite de plaisirs partagés. En ligne de mire des plus belles courses, le toit de l'Europe bien sûr, mais aussi les Dômes de Miage ou la Bionnassay, autant de sommets mythiques qui dominent le village niché à 850 mètres d'altitude. Au-delà de la conquête de ces géants, les guides transmettent avant tout leur « culture montagne », le fruit d'un long apprentissage et d'une passion transmise de génération en génération. La haute montagne ne se gagne pas en un jour, elle s'approprie petit à petit. Les guides attendent les vacanciers pour les initier en douceur et les conduire progressivement de plus en plus

haut. Avec le plus grand dénivelé d'Europe, Saint-Gervais est la destination estivale idéale pour allier la douceur d'un séjour oxygénant dans un cadre verdoyant à l'aventure grandiose de la haute montagne. Fondée en 1864, la Compagnie des Guides compte aujourd'hui plus de 75 guides professionnels et

accompagnateurs qui emmènent leurs clients dans le massif du Mont-Blanc et le monde entier. Des premiers guides qui ont découvert la voie royale du Mont-Blanc comme Joseph-Auguste Octenier, aux grandes premières himalayennes conduites par Maurice Lenoir, la Compagnie compte parmi ses membres de grands noms de l'alpinisme.

Elle continue tous les ans à faire perdurer ses valeurs et ses traditions en prenant dans ses rangs de jeunes guides de la vallée, intronisés lors de la traditionnelle Fête des guides, le premier week-end d'août. Un week-end festif placé sous le signe de l'amitié et du partage pour le 150^e anniversaire ! Une occasion unique de rencontrer les guides, de s'initier en douceur et en sécurité à la haute montagne et de parfaire sa « culture montagne ».

Un livre pour célébrer l'événement « Les Enfants du Mont-Blanc »

Un livre des éditions Guérin. Par Dominique Potard et Julien Pelloux, préface de Michel Serres

Deux voies d'accès mènent au Mont-Blanc : l'une par Chamonix, l'autre par Saint-Gervais. Les guides de Saint-Gervais ont joué un rôle déterminant dans la conquête du toit de l'Europe et continuent à sécuriser son accès. Depuis un siècle et demi, ils arpentent le massif, tracent des voies, construisent des refuges et initient de grands projets au Mont-Blanc. En racontant leur histoire, Dominique Potard et Julien Pelloux nous plongent dans l'intimité d'une vallée dont le destin s'est composé dans la proximité du géant de glace et de roches. Les 150 ans de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais, ce sont 150 ans d'une histoire fondée sur un attachement sincère à la montagne, à leur montagne, la transmission d'une passion de génération en génération marquée par des exploits et des drames, tel le Malabar Princess en 1951. ■

Environ 348 pages et 200 photographies
Prix public : 56 € - Contact : www.editions-guerin.com/boutique_fr_article_417.html



FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR 2014

Du 8 au 15 mars derniers s'est déroulé le 30^e festival Mont-Blanc d'Humour.

Avec une programmation remarquable, Michael Gregorio, Matthieu Madenian pour ne citer qu'eux, des soirées découvertes de haut niveau, et surtout un jury de choix composé d'anciens présidents : Claude Brasseur, François Berléand, Gérard Holtz et avec la participation de Claude Lelouch.

Sous le soleil, tous ont pu goûter aux joies de la neige, des apéritifs offerts par le bar du festival sur la Promenade du Mont-Blanc, avant d'arriver au théâtre, accueillis par Calixte de Nigremont, notre maître de cérémonie. Cette année, public et jury ont eu le même coup de cœur pour Nadia Roz qui a donc reçu ses prix des mains de Catherine Salvador et des trois membres du jury. Encore une belle édition qui s'est terminée dans l'attente de 2015...



AGENDA ÉTÉ 2014

• Pot d'accueil musical Esplanade Marie Paradis

Du dimanche 6 juillet
au dimanche 31 août
à 18 h 30

• Visite guidée du sentier du Baroque

Les vendredis 11/07,
18/07, 25/07,
01/08, 08/08,
22/08, 5/09

• Visite guidée du patrimoine Saint-Gervais - Tous les mercredis

LES ÉVÉNEMENTS

• Du 11 juillet au 13 juillet

La Nuit des origines
de l'Univers

• Du 12 juillet au 20 juillet

12^e Open de tennis
de Saint-Gervais Mont-
Blanc - Sporting Club

• Dimanche 13 juillet

Concert d'été de l'Har-
monie Municipale
de Saint-Gervais

Concert Festival du Baroque - Église - Saint-Nicolas de Véroce

• Lundi 14 juillet

Course des Garçons
de Café

Fête Nationale - Bal et Feux d'artifice

• Samedi 19 juillet

Salon du trail

• Dimanche 20 juillet

28^e Montée du Nid
d'Aigle

• Jeudi 24 juillet

Cross Relais Nocturne
du Fayet

• Vendredi 25 juillet

Concert d'été de
l'Harmonie Municipale
de Saint-Gervais

• Du 25 au 26 juillet

Festival de musique
« Les Indézikables »

• Du 26 au 27 juillet

10^e Anniversaire
du petit train du Parc
Thermal

• Jeudi 31 juillet

Cross Relais Nocturne
de Saint-Nicolas
de Véroce

• Du 1^{er} au 3 août

Fête de guides

« 150 ans au sommet »

• Du 1^{er} au 5 août

Rencontres Musique
& Patrimoine :

« Montagnes Vivantes...
Cuivres en Fête » - Église
- Saint-Nicolas de Véroce

• Dimanche 3 août

Fête du village de Saint-
Nicolas de Véroce

• Mardi 5 août

Gala de danse sur
glace - Patinoire

• Mercredi 6 août

Fête du Parc Thermal

• Jeudi 7 août

Cross Relais Nocturne

du Bettex

• Mercredi 13 août

Théâtre sans animaux

• Jeudi 14 août

Cross Relais Nocturne
de Saint-Gervais

• Du 14 août au 17 août

Bourse aux Minéraux -
Espace Mont-Blanc

• Vendredi 15 août

Course des Garçons
de Café

Promenade du Mont-
Blanc

Bal et Feux d'artifice

• Vendredi 22 août

Dré dans l'Pavé

• Du 23 août au 24 août

Rencontre folklorique

« La Rioule »

• Du 23 au 24 août

Bibliobradier organisée
par la bibliothèque muni-
cipale de Saint-Gervais

• Vendredi 29 août

Tour de l'Avenir -

Promenade du

Mont-Blanc

Passage du 12^e The

North Face® Ultra-Trail

du Mont-Blanc®

• Dimanche 07 septembre

Fête des Bûcherons

• Du 7 au 12 octobre

Flying Light

• Dimanche 19 octobre

Foire agricole

LES EXPOSITIONS

• Du mercredi 19 mars

au dimanche 13 juillet

Exposition Annick Terra-
Vecchia - Maison Forte

de Hautetour

• Du samedi 24 mai

au samedi 15 novembre

Exposition en Plein air

KAVIIK « LIBÉRATIONS »

Parc Thermal - Le Fayet

• Du mercredi 16 juillet

au vendredi 18 juillet

Exposition Art

d'Humour et Fantaisie -

Espace Mont-Blanc -

Saint-Gervais

• Du samedi 19 juillet

au dimanche

21 septembre

Mont-Blanc Photo

Festival - Maison Forte

de Hautetour - Saint-

Gervais-les-Bains

LES MERCREDIS DES ENFANTS

Tous les mercredis.

Renseignement à

l'Office de tourisme.

AIDE AU COMMERCE LOCAL

En 2011, la commune de Saint-Gervais a déposé auprès des services de l'État un dossier de demande de subvention au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

« Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques et sociales » (source : DGCIS-Ministère de l'Économie).

Le FISAC peut financer des actions de fonctionnement mais aussi d'investissement, et notamment des aides directes aux entreprises.

C'est pourquoi, parmi les nombreuses actions prévues dans le dossier déposé par la commune de Saint-Gervais, il est prévu une « aide directe aux artisans et commerçants » souhaitant améliorer

leur vitrine, leur espace commercial ou l'accessibilité de leur établissement aux personnes à mobilité réduite.

L'aide financière totale se décompose en deux parts :

- pour les travaux d'aménagement : 30 % État et 30 % commune,
- pour les travaux d'accessibilité : 40 % État et 40 % Commune.

En raison des contraintes budgétaires de l'État, celui-ci n'ayant pas versé sa participation, la commune n'avait pas le droit de verser sa part, pour des raisons de règles administratives, sauf à obtenir de l'État un accord formel dans le cadre d'une convention. Cet accord ayant été donné par l'État dans le cadre d'une convention tripartite signée le 18 février 2014, quatre établissements saint-gervolains (le Bistro Sérac, Blanc Sport, le café Rodolphe, Santa Fé) qui avaient présenté un dossier ont ainsi pu recevoir l'aide promise par la commune. ■

LES SLALOMIALES

La Commune a accueilli le week-end des 25 et 26 janvier la 20^e édition des Slalomiales des fonctionnaires territoriaux. Créées en 1994 par Isabelle NEVEJANS, Alain MUGNIER et Christian DEBIEVE, elles sont traditionnellement organisées bénévolement par le personnel de la commune de Saint-Gervais. Le personnel de la mairie des Contamines Montjoie a rejoint l'organisation pour la 3^e année consécutive.

Cinquante bénévoles ont donc œuvré tout le week-end pour accueillir les 62 collectivités représentées (mairies, conseils généraux et régionaux, communautés de communes et syndicats intercommunaux), soit 223 personnes dont 180 coureurs qui ont participé au slalom géant sur la piste des Chattrix.

La remise des prix a ensuite eu lieu à Saint-Nicolas de Véroce. ■



Les bénévoles des Slalomiales

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX HAUTE-VALLÉE DE L'ARVE 74

La Mairie de Saint-Gervais a passé une convention avec la Société Protectrice des Animaux de la Haute Vallée de l'Arve dans le but de gérer le mieux possible les chats libres (ex errants) de notre commune.

Cette collaboration date à peine de six mois et déjà, avec l'aide des personnes sensibilisées à cette cause féline, des résultats se sont fait sentir dans plusieurs quartiers de la commune. En effet, une quarantaine de chats et chattes ont été stérilisés et tatoués ce qui permet de cerner et stabiliser cette population.

L'association profite de cette rubrique offerte pour rappeler quelques textes réglementaires et conseils ayant trait aux chats en tout genre :

- tous les chats de plus de 7 mois, peu importe leur mode de vie, nés après le 1^{er} janvier 2012, doivent être obligatoirement identifiés, soit par tatouage, soit par puce électronique.
- les chats libres sont protégés car utiles à la régulation des rongeurs.
- la stérilisation n'est pas obligatoire mais vivement conseillée par la SPA.

L'association est composée de bénévoles, toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues ! Contact 04 50 58 10 80 ■

LES POMPIERS DE SAINT-GERVAIS DÉMÉNAGENT - ACTE 1

La caserne des pompiers s'est provisoirement installée dans l'ancien garage TUAZ, avenue du Mont-Paccard pendant les travaux de rénovation de l'école Marie-Paradis.

Ces travaux de réhabilitation, débutés le 5 mai dernier, étaient effectivement rendus obligatoires en raison de l'âge et de l'état du bâtiment. La caserne étant située en contrebas de la cour des maternelles, ce déménagement s'avérait indispensable pour la bonne tenue du chantier.

Comme tous les bâtiments réhabilités ou nouvellement construits de la commune, cette caserne provisoire a fait l'objet

d'une inauguration le 17 juillet dernier en présence de Monsieur Jean-Loup GALLAND, président du SDIS.

Ce déménagement en deux actes, s'achèvera par le transfert définitif vers la nouvelle caserne qui sera construite au Châtelet, sur la rive gauche du pont de Saint-Gervais. ■



SAINT-GERVAIS, UN VILLAGE DE GOURMETS !

Le Sérac obtient une étoile au guide Michelin et les restaurants *Le Four* et *Le Coin du Feu* reçoivent le label de « maître restaurateur ».

Le Sérac, installé dans le centre de Saint-Gervais, s'est vu récompenser d'une étoile au guide Michelin. Son chef Raphaël LEMANCQ, avec déjà le label Gault&Millau et 2 Fourchettes au Guide Michelin à son actif, est d'origine marseillaise et allie dans sa cuisine les saveurs de la montagne avec celles de ses origines en proposant une cuisine gastronomique de véritable passionné. Lui et son équipe ont d'ailleurs été félicités pour cette étoile lors d'un cocktail organisé en leur honneur le 9 mars 2014 à la Maison Forte de Hautetour en compagnie du maire Jean-Marc PEILLEX. Monsieur LEMANCQ et son épouse vous proposent également de visiter deux autres établissements pour régaler vos papilles : Le Sérac Gourmet, une boutique traiteur et le Bistrot Sérac, un établissement de restauration avec une cuisine plus conviviale, plus populaire et une terrasse située en plein cœur

de Saint-Gervais. Par ailleurs, les chefs du restaurant Le Four situé sur la route entre Saint-Gervais et Le Fayet ont reçu le label de « Maître Restaurateur ». En effet Gabriel et Jérôme PASQUIER vous présentent une cuisine du terroir à base de produits locaux. Ce titre officiel, délivré par l'État pour une durée de 4 ans, est une reconnaissance de leurs compétences professionnelles et de la fraîcheur et de la qualité des produits qui sont cuisinés sur place. Didier MANOURY, chef du restaurant Le Coin du Feu, a également reçu la distinction de « Maître Restaurateur » qui salve ses qualités professionnelles pour sa cuisine de spécialités régionales délicates et créatives qui est elle aussi faite à partir de produits frais. Le restaurant situé à Saint-Nicolas de Véroce est également recommandé par Le Petit Futé et possède deux cocottes décernées par Les Logis de France. ■



Réception en l'honneur de la première étoile au guide Michelin

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE CONDUITE PAR JEAN-MARC PEILLEX

Bien vivre et habiter au pays, c'est possible !

La campagne électorale est déjà loin. La victoire fut large mais fini les paroles, place aux actes comme lors des deux premiers mandats du maire Jean-Marc Peillex et de ses équipes. Commune touristique avec des prix immobiliers chers et du foncier rare, Saint-Gervais continue pourtant de voir s'accroître sa population permanente. Ses écoles restent bien remplies, preuve de l'attrait que représente la commune pour les jeunes ménages qui parviennent donc à se loger.

Savoir saisir les opportunités foncières

Pour cela, depuis 2001, plus question comme dans les années 90 de concentrer les logements sociaux au Fayet. Les opérations de logements locatifs neufs sont désormais situées dans l'ensemble du territoire communal et avec des projets spécifiques à chaque hameau, à chaque quartier en s'adaptant au volume de la population, mais aussi en sachant saisir les opportunités foncières.

Ainsi, trois logements sociaux ont été construits dans un bâtiment communal au-dessus de l'Office de tourisme et de l'école de Saint-Nicolas de Véroce. Après avoir racheté le bâtiment Home Savoyard, à l'entrée du bourg en arrivant du Fayet pour une somme plutôt modique, la

réhabilitation a permis de construire une douzaine de logements neufs...

À cela, on peut aussi citer la résidence Panloup qui abrite la bibliothèque et 14 logements locatifs, à côté du pont du Diable ou encore la maison Colson et ses 18 nouveaux logements, au-dessus des locaux associatifs de Mont-Blanc Natation et de l'École de musique au Fayet.

Première commune haut-savoyarde pour la location-accession

Particularité saint-gervolaine, notre commune a été la première en Haute-Savoie à proposer à ses habitants un programme immobilier en location-accession à la propriété. Un dispositif qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaire de leur logement après une phase de location. C'était à l'emplacement de l'ancienne propriété Doré au Fayet.

La location-accession connaît de plus en plus de succès partout en France et elle a une nouvelle fois été mise en œuvre sur une opération à Saint-Gervais. Après le pont du TMB, la résidence du Mont Paccard a permis à 15 familles d'être propriétaires, à prix maîtrisés.

De nouveaux projets de logements en vue

Alors que l'activité de la Poste diminue et

pour ne pas laisser à l'abandon l'ensemble du bâtiment en plein cœur du centre-bourg, il a été décidé de réhabiliter les lieux pour y accueillir de nouveaux ménages. Dans les étages supérieurs, ce sont ainsi cinq logements qui vont se créer. Prochainement, deux appartements de trois pièces et trois logements de deux pièces seront donc proposés à la location. Les travaux doivent débuter dès cet automne.

À plus long terme, prochain projet d'envergure pour notre nouvelle équipe : la réhabilitation du garage Tuaz à l'entrée de Saint-Gervais bourg. Pour le moment, le bâtiment accueille de façon transitoire la caserne des pompiers ; mais un projet de nouveaux logements est déjà validé avec la SEMCODA, promoteur-bailleur, également partenaire de la commune pour la maison médicale qui elle ouvrira ses portes en novembre 2014. Le chantier démarrera après le déménagement des pompiers dans leur nouvelle caserne, fin 2015/début 2016.

Comme lors des deux précédents mandats, notre équipe menée par le maire, Jean-Marc Peillex, continue donc d'étudier l'ensemble des opportunités foncières qui se présentent pour multiplier et varier les projets de nouveaux logements sur tout le territoire communal.

ÉLAN CITOYEN

LISTE CONDUITE PAR LAURENT DUFFOUG-FAVRE

L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE D'ÉLAN CITOYEN – à travers le cadre qui nous est octroyé ici – tient à remercier tous les électeurs qui lui ont fait confiance et qui permettent à nos trois élus de s'exprimer et de vous représenter pour défendre au mieux une vision différente, nécessaire et constructive de la vie communale de Saint-Gervais.

Afin de partager de manière plus

développée l'ensemble de nos idées, nous vous invitons à nous retrouver sur **le site elancitoyen.fr** qui couvrira les finances, la sécurité, l'urbanisme, l'environnement, les travaux, l'agriculture, les sports, le patrimoine, la culture, la vie locale, l'aménagement de la montagne, le tourisme.

Ce site va référencer le travail des commissions, créées au sein de

L'ASSOCIATION ÉLAN CITOYEN DE SAINT-GERVAIS. Vous pourrez notamment retrouver les divergences que nous avons soulevées lors des premiers conseils municipaux et commissions de ce début de mandature.

Le travail de notre équipe lors de la campagne a déjà influencé la politique municipale actuelle et fera évoluer la perception de la gestion communale.

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2013

02 : Timéo Martin PISSARD-GIBOLLET
12 : Mya PAYOT
18 : Albin GROSSET-BOURBANGE
21 : Basile Charly Roby BROQUET
24 : Elvis Tristan Robin Chilam POTARD
27 : Lino Maël DAMOIS
30 : Maëlla Loïezia Pascale MERCIER

JANVIER 2014

04 : Amaël Marc Francis BLIN
12 : Rodrigo da SILVA FERNANDES
13 : Candice Estelle ROSSET
19 : Fabio Alessandro Marcello GAGLIARDI
27 : Timéo Didier Alain PAILLET ERBA
28 : Louis Joseph Léon SCHWARTZ

FÉVRIER 2014

01 : Léo Roland AUFORT
03 : Marius COLIN GAGNEUR
10 : Gabrielle BESSAT-CHAMBEL
11 : Safa BAATOUCHE
11 : Rayanne MOINDZE TEMPFLI
13 : Jules QUEREL
14 : Nirmin BEN ROMDHAN
18 : Lizia GAULON
20 : Jules FRIOUX

MARS 2014

08 : Emma BALANDIER
15 : Lucia Agathe PERRUCHON URBAS
17 : Medine CETIN
24 : Alexis DUCREY
29 : Lina Ivade GATTO RENAUX
31 : Abel Claude Michel VANDENBUNDER
31 : Aaron LYAUTEY

AVRIL 2014

07 : Naïa RAYMOND
23 : Jules Michel MORLAT
30 : Lola Kathy Edith BERNABE

MAI 2014

02 : Eddi MOLLIER TRIPARD
08 : Emma Micheline Patricia LAVAIL
14 : Léo Sauveur Henry VITTORIANO
20 : Mary-Bess Pascale Johanna GUILLOT
22 : Mathis Alberto Tarcisio AZDIA
23 : Cassandra Angélique GENEVRIER GONCALVES
27 : Yanis FEUILLET DABBAGH

JUIN 2014

06 : Joanna SAMBA DAYVE
08 : Jorge Miguel RODRIGUES DA SILVA
22 : Léo Alexis CHATELLARD
23 : Julian Jean-Luc Andréa LOUVAT
26 : Augustine Arlette JACQUET
26 : Ehli Hakim DUPERTHUY
28 : Maïssa BOUHEND

MARIAGES

DÉCEMBRE 2013

14 : Céline Marguerite Anne-Marie PIERLOT
et Christophe Renaud Joseph DECONINCK
14 : Aurélie Nicole Jacqueline FOURNIER
et Benjamin André CHAPAS
21 : Véronique France Jeanne Marie GRÉVY
et Franck Paul ABADIE

JANVIER 2014

11 : Pema CHOEDON et François Emile QUEREL
11 : Hélène Françoise Gabrielle Bénédicte DROZ
et Gérard Antoine Christopher GRILLOT
25 : Aurélie Madeleine Solange JUILLARD
et Hadrien LAVIELLE

FÉVRIER 2014

08 : Patricia Jacqueline Christiane DEIMON
et Pierre de MORTILLET
08 : Marie-Caroline Pélagie Germaine FLOCH
et Arnaud Laurent THUILLIER
14 : Rachel Thérèse Jeanne SILVESTRE
et Régis Jacques BERTOLLA

MARS 2014

01 : Alexandrine Yvonne Jacqueline BERTHET
et David Georges Paul JONES

MAI 2014

10 : Mari UEDA et Antonin Clément DORIVAL
24 : Céline SPURIO et Arnaud SAILLET
27 : Hannah Jane COBBAN et Christopher
Edward BARROW
31 : Florence Fabienne CARPENTIER
et Simon DESGRANGES

JUIN 2014

14 : Karine Michelle JACQUET et Jean-Marc
ARMINGOL
14 : Olivia Marie TEISSEIRE et Romain
DESGRANGES
28 : Laura NICOUD et Cyrille Christophe
Robert Joseph DEAGE
28 : Jennifer Alvina Olivia Solange CALAIS
et Marion Sandrine Pascale VALLÉE

PARRAINAGES CIVILS

FÉVRIER 2014

14 : Rubis Marie BERTOLLA
14 : Rosemay Lulu Romy BERTOLLA

JUIN 2014

28 : Elena Marie ROLLAND

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2013

03 : Ginette Julienne Léa ROY née CLAVEAU
09 : Otilia DE ALMEIDA GONCALVES
née SIMAO MARTINS ALMEIDA
15 : Erika Juliette ARBAUD née SILBERHORN
18 : Ginette Louise LOUVIER née CUIDET
19 : Jean-Pierre Marcel Maurice MARSAL

JANVIER 2014

04 : Jacques Angel DÉSOBLIN
04 : Eric Louis VINCENT
10 : Christian Yvon Michel CHOUTKOFF
15 : Jean-Pierre PERROUD

FÉVRIER 2014

01 : Bernard Joseph APERTET
02 : Raymond CHEMIER
26 : Marie-Françoise ROSSET née FONTANET

MARS 2014

02 : Philippe Roger Victor CAMPOS y SANSANO
04 : Yvette Marie Thérèse FOURMON née THOMAIN
04 : Daniel André Adrien PERDERISET
07 : Ginette Victorine Marie RUPIL née LE MAÎTRE
10 : Colette Marie TERLIER née AUBERGER
19 : Danielle FONTENAY née INGLIN

AVRIL 2014

06 : Bernard LEGON
11 : Véronique Dominique Sylvie ALBERT
20 : Yvon Jean GÉRAT

MAI 2014

06 : Françoise Chantal BIBIER-COCATRIX
née GAIDDON
06 : Philippe Fernand GERFAUX
11 : Pierre Francis Joseph BENOIT
17 : Gervais Protas VERNET
17 : Jean-Pierre DESBIOLLES
21 : Berthe Alice DELACHAT
27 : Simone Marie GRANDJACQUES
née SOCQUET-CLERC

JUIN 2014

09 : Paul Iréné CHAMBET-FALQUET
11 : François Philippe SOUILLARD
17 : Marcel Edmond GUERS
23 : Ali BENYAHIA
25 : Hubert Louis Henri Marie Joseph REVOL
30 : Marie Madeleine Rosalie Valérie MULLIEZ
née REINBOLD

AU REVOIR À MARIE MULLIEZ ET MARIE ROSSET

Deux centenaires saint-gervolaines nous ont quittées à quelques mois d'intervalle. Elles avaient fêté leur centenaire respectivement le 16 août 2010 et le 15 août 2013. Marie MULLIEZ, notre doyenne, s'est éteinte le 30 juin 2014 dans sa 104^e année, et Marie ROSSET le 26 février 2014 dans sa 101^e année. ■

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Dans le but d'assurer une gestion optimale et rationnelle des terrains des cimetières de la Commune, **une opération de reprise administrative des concessions échues et non renouvelées ou abandonnées a été programmée.** Les travaux de reprise auront lieu entre 2014 et 2016. Les personnes concernées sont invitées à prendre contact

avec les services d'état civil de la mairie :

- Cimetière de Saint-Gervais : M^{me} Florence POLLAND
- Cimetière du Fayet et de Saint-Nicolas : M^{me} Marie-Christine BOTTOLIER

Le renouvellement d'une concession ne peut être demandé qu'à l'année d'expiration de celle-ci, ou dans les deux ans qui suivent l'expiration de la concession.

Il ne sera pas admis de renouvellement si l'état de la concession a un caractère d'abandon et si les entourages ou bordures ne sont pas établis sur fondations comme prévu par le règlement du cimetière⁽¹⁾. Passé ce délai ou, à défaut du paiement de la redevance⁽²⁾, la concession redevient propriété de la commune qui peut procéder ainsi à sa reprise définitive.

Le renouvellement de la concession doit obligatoirement **s'opérer de manière anticipée** pour toute inhumation **survenant dans les cinq ans précédant l'échéance de la concession.** ■

⁽¹⁾ Le règlement du cimetière est consultable à la mairie de Saint-Gervais et aux bureaux d'état civil du Fayet et de Saint-Nicolas de Vérocce

⁽²⁾ Le tarif des concessions est fixé chaque année par délibération du Conseil municipal.

RAPPEL DU RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

La mairie de Saint-Gervais poursuit la modernisation du réseau d'eau et notamment la mise en place de collecteurs collectifs d'eau usée dans des secteurs où la population se densifie. À ce titre, les propriétaires résidents à proximité de ce collecteur sont dans l'obligation de s'y raccorder au collecteur collectif dans les deux ans qui suivent sa mise en service. Selon l'article 8 du règlement d'Assainissement, « au terme de ce délai, conformément aux prescriptions de l'article L 35-5 du Code de la Santé Publique, tant que le propriétaire se s'est pas conformé à cette obligation, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance d'assainissement qu'il aurait payée si son immeuble avait été raccordé au réseau et qui pourra être majoré dans une proportion de 100 % par l'Assemblée Délibérante ».

RECEVOIR PROJECTIONS CHEZ VOUS

Si vous souhaitez recevoir le magazine municipal Projections chez vous, merci de nous envoyer un email ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées. Mairie : 50 avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint-Gervais. Mail : mairie@saintgervais.com